ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
de Vendée

1 Rue Séraphin Buton
85180 LES SABLES D'OLONNE
Tél : 02 51 21 07 79
Email : saintpaul.chefkate@wanadoo.fr
Site école : http://chateaudolonne-stpaul.fr

Chers parents,

L'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants a conduit le Ministère de l'Education Nationale à apporter quelques modifications au protocole sanitaire dans les établissements scolaires.

Je vous informe notamment de deux points qui vous concernent plus particulièrement : les masques et la gestion des cas confirmés à la COVID-19 et ses variants.

1- Quel masque doit porter votre enfant à partir du CP ?

« Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 peuvent être portés. Afin que les familles puissent acquérir de nouveaux masques respectant ces exigences, un délai est accordé jusqu'au 8 février 2021. »

Cela signifie que les masques "faits maison" ne seront plus acceptés à partir du 08 février 2021.

2- Comment sont identifiées les « personnes contacts à risque » ? Quelles conséquences pour les familles ?

Pour les élèves de PS-MS-GS (pas de port du masque)

« L'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque. »

Cela signifie que si un élève de maternelle est testé positif à la COVID-19, tous les élèves de la classe concernée ne pourront pas venir à l'école en attendant les préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

Pour les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 (port du masque obligatoire)

« Dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs à la Covid-19, alors les élèves de la classe concernée doivent être considérés comme contacts à risque. »

Cela signifie que si trois élèves sont positifs à la COVID-19, tous les élèves de la classe concernée ne pourront pas venir à l'école en attendant les préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

Je vous invite à anticiper ces situations car elles peuvent survenir du jour au lendemain. Il peut vous être demandé de venir récupérer votre enfant pendant la journée.

Collectivement, en respectant les gestes barrières, nous devons continuer à être extrêmement vigilants afin de limiter la propagation du virus.

Soyez assurés de l'implication pleine et entière de l'ensemble de l'équipe éducative de l'école au service de la santé et de la sécurité de vos enfants.

Bien cordialement.

Catherine Paranque